

## CONTACTS UTILES

### Le bureau d'études et de documentation

bedprevention@carsat-nordpicardie.fr

T. 03 20 05 60 28

### La formation

formation.grp@carsat-nordpicardie.fr

T. 03 20 05 61 77

### Information et sensibilisation

sensibilisation.prevention@carsat-nordpicardie.fr

T. 03 20 05 65 57

### Les ingénieurs-conseils et les contrôleurs de sécurité

contactprevention@carsat-nordpicardie.fr

T. 0 821 10 59 60 (0,09 €/minute)

Etude de prévention par l'informatisation  
des comptes rendus d'accidents du travail



<http://www.inrs.fr/epicea>

Pour les entreprises cotisant au Régime général, la documentation INRS peut être commandée auprès de la Carsat Nord-Picardie par fax au : 03 20 05 79 30.

<http://www.inrs.fr/accueil>



## FOCUS SUR LES PROTECTIONS COLLECTIVES POUR TRAVAUX DE COUVERTURE

"Les travailleurs intervenant sur des toitures en matériaux d'une résistance insuffisante, tels que vitres, plaques en agglomérés à base de ciment, tôles ou vétustes, travaillent sur des échafaudages, plates-formes de travail, planches ou échelles, leur permettant de ne pas prendre directement appui sur ces matériaux.

Les dispositifs ainsi interposés entre ces travailleurs et la toiture portent sur une étendue de toiture comprenant plusieurs éléments de charpente, dont un à chaque extrémité des dispositifs et sont agencés de manière à prévenir tout effet de bascule.

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, ces dispositifs doivent pouvoir, le cas échéant, être déplacés sans que les travailleurs aient à prendre directement appui sur la couverture" (Article R4534-88 Code du travail).

### Prévention des chutes de hauteur :

- Garde-corps, intégrés ou fixés de manière sûre.
- Dispositif de recueil souple (exemple : filet de sécurité) pour éviter les chutes au-dessus de 3 mètres.
- Harnais (attention, avec points d'ancrage) antichute, baudriers...
- Système d'arrêt de chute ne permettant pas une chute libre de plus d'un mètre.
- Présence d'une tierce personne lorsqu'il est fait usage d'un tel équipement de protection individuelle.

### Publications INRS :

**TS725** p. 20 : Travaux et interventions en hauteur. Prévenir les risques de chutes.

**Recommandation 291** : Chutes de hauteur. Filets montés sur consoles.

**Recommandation 343** : Travaux sur couvertures en matériaux peu résistants.

**Recommandation 446** : Mise en œuvre des filets de sécurité en grandes nappes.

**Recommandation 431** : Utilisation des systèmes d'arrêt de chutes.

**Recommandation 430** : Dispositifs d'ancrage pour les équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

**Normes : NF EN 1263-1** (exigences et essais) et **NF EN 1263-2** (montage) Filets de sécurité.



11 allée Vauban

59662 Villeneuve d'Ascq cedex

Retrouvez d'autres analyses d'accidents de travail sur notre site  
[www.carsat-nordpicardie.fr](http://www.carsat-nordpicardie.fr)

## LES ACCIDENTS DU TRAVAIL : ÇA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES

## Analysons ET profitons des retours d'expériences

### N° 3 - Risque de chute de hauteur Intervention toiture



## RESUME DE L'ACCIDENT

### Conséquence : Décès

**Accident :** Suite à un envol de tôles d'un hangar de stockage lors d'une tempête, une visite est réalisée et un plan de prévention rédigé afin de mener les réparations de la toiture.

L'après-midi même, l'entreprise intervenante est arrivée sur les lieux et les salariés ont débuté l'intervention.

Lors de cette opération le chef d'équipe a marché sur une tôle translucide et est passé au travers. Il a fait une chute de 13 mètres et est décédé sur le coup.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

**CTN B :** Industries du bâtiment et des travaux publics

**Code Risque Entreprise : 452JA :** couverture en tous matériaux (sans plomberie)

**Profession :** Couvreur, 52 ans, CDI, 9 ans d'ancienneté

## QU'EST-CE QUE L'ARBRE DES CAUSES ?

À la suite d'un accident, il est essentiel de faire un recueil des faits. Il convient de ne pas porter de jugement hâtif, ni de rechercher à tout prix un coupable pour le punir ou le sanctionner, mais de trouver des mesures de prévention appropriées. L'arbre des causes est avant tout un outil, un document non officiel qui "ressemble" à un arbre, composé de cases et de ramifications. Il permet de clarifier les faits et d'identifier les causes pour élaborer un plan de prévention afin d'éviter la survenance d'un cas similaire.

Il n'existe pas d'arbre des causes type pour la simple et bonne raison que chaque accident est unique. Néanmoins, nous pouvons classer en trois catégories selon leur nature les causes et les mesures de prévention associées : **organisationnelles, techniques et/ou humaines.**

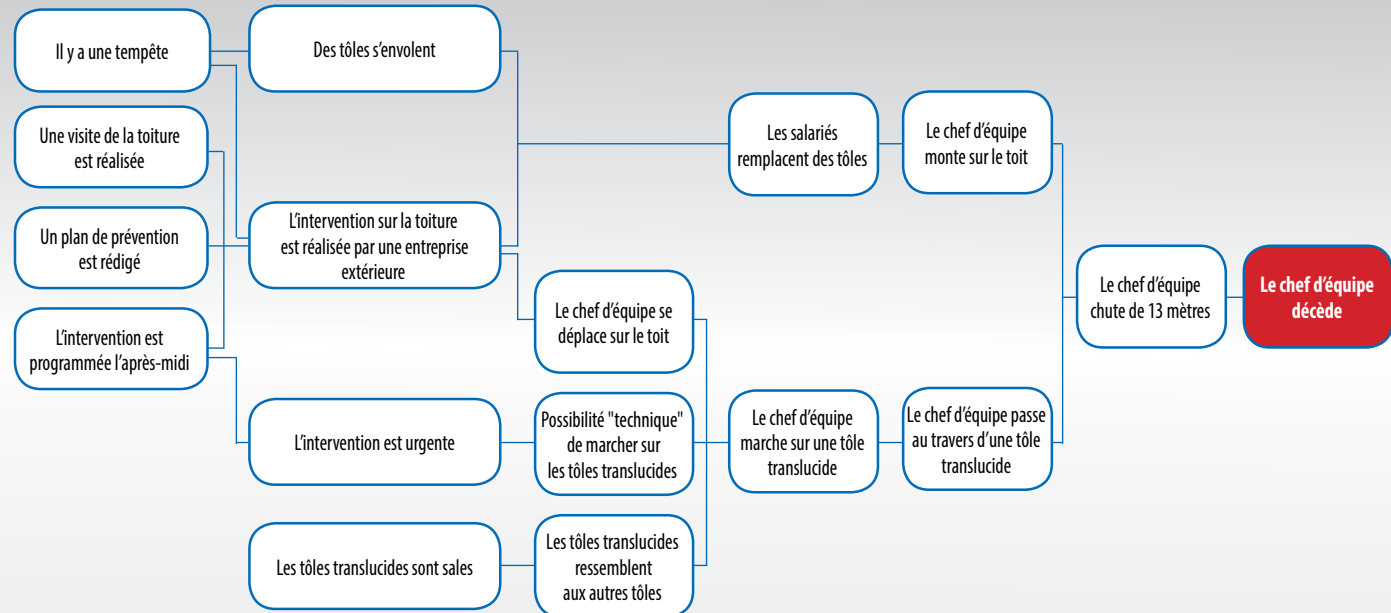
## POUR ALLER PLUS LOIN

L'INRS propose une brochure : *Face aux accidents : analyser, agir* Réf. ED 833

La Carsat met à disposition la formation « Analyser un accident de travail » qui permet de recueillir les informations nécessaires pour analyser un accident de travail, d'appliquer une méthode d'analyse et de proposer et hiérarchiser des mesures de prévention.

Voir modalités d'inscriptions détaillées sur le site internet : [www.carsat-nordpicardie.fr](http://www.carsat-nordpicardie.fr)

## L'ARBRE DES CAUSES



## ANALYSE DE L'ACCIDENT

Les causes sont :

### Organisationnelles

- Les tôles translucides ne sont pas nettoyées et ressemblent à des tôles plus résistantes.
- L'intervention est réalisée dans l'urgence.
- Les moyens de protection ne sont pas mis en place.

### Techniques

- Des tôles se sont envolées suite à une tempête.
- La tôle a cédé sous le poids de la victime.

### Humaines

- Le chef d'équipe a marché sur une tôle translucide et a chuté.

## MESURES DE PRÉVENTION

- **Planifier** dans la mesure du possible et prévoir le temps nécessaire entre la rédaction du plan de prévention et l'intervention pour réaliser les tâches en toute sécurité.
- **Prévoir un nettoyage périodique** des tôles.
- **Délimiter un périmètre de sécurité d'évolution** sur les tôles translucides.
- **Prévoir la mise en place de filets sous toiture** lors des remplacements de tôle.
- En cas d'impossibilité de mise en place de filets, **prévoir le port du harnais de sécurité avec les longes de longueur adaptée.**